

Le feuilleton : fumée : [suite]

Autor(en): **Dumur, Benjamin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 24

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce lâche attentat était l'œuvre de quatre *carbonari*: Orsini, Pieri, de Rudio et Gomez. Deux autres personnages, Bernard et Allsop étaient recherchés comme complices, mais ne purent être atteints. Orsini et Pieri périrent sur l'échafaud. Gomez fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Les bombes, au nombre de cinq, avaient été fabriquées à Birmingham, mais trois seulement furent utilisées. F. O.

C'ÉTAIT UN BIEN BEAU TEMPS!

Un de nos collaborateurs nous adresse les lignes suivantes :

L'ALMANACH de la *Suisse Illustrée* de 1877 contient un très intéressant article sur le tir fédéral qui eut lieu à Lausanne l'année précédente et dont nous extrayons ce qui suit :

« Au nord de la place de Beaulieu, presque adossé au bois, s'élève le pavillon des prix, peint en gris-bleu et remarquable surtout par ses proportions élégantes. Le pavillon est surmonté d'une coupole en toile argentée, d'où s'élance une flèche effilée à laquelle est suspendue une oriflamme aux couleurs fédérales. La partie centrale du rez-de-chaussée de cette élégante construction a seize côtés de face, fermés par des châssis vitrés; c'est à l'intérieur, tapissé de papier velours grenat, que sont étalés, sur des tablettes en forme de gradins, les prix d'honneur.

On remarque d'abord, parmi toutes ces richesses dont la description complète allongerait outre mesure ce récit, la magnifique coupe en argent massif offerte par le roi de Hollande à la Société fédérale des carabiniers suisses, et dont la valeur est estimée à plus de dix-huit mille francs. Cette œuvre d'art fait grand honneur à l'artiste qui l'a exécutée, M. E. Prost, à Vevey, etc., etc.

Le pied, très élégamment ciselé, porte d'un côté l'écusson fédéral, de l'autre la dédicace suivante : *Offert par Sa Majesté Guillaume III, roi des Pays-Bas à la Société fédérale des carabiniers suisses.*

Bien des prix méritent une mention particulière, entr'autres la superbe Bible offerte par les pasteurs vaudois et dont la reliure seule a coûté 1700 fr; la plupart des autres consistent en argenterie et en espèces.

On pouvait y remarquer aussi deux beaux volumes de la *Suisse Illustrée*, donnés par l'éditeur.

Il serait intéressant de savoir ce que sont devenus ces trésors. Quelque lecteur du *Conteur* pourrait-il nous le dire ? *Rochardon.*

Blague confédérale. — Savez-vous, dans le canton de..., les gens ont tous les yeux carrés ?

— Ma foi non !

— C'est bien simple : leurs parents n'ont guère vu le monde extérieur qu'à travers les barreaux des pénitenciers.

MAILLE A PARTIR

N rencontre dans les auteurs et on emploie couramment dans la conversation des locutions dont le sens est clair, mais dont l'origine n'est pas bien comprise de tout le monde. Ainsi, nous lisons dans Molière :

Toujours de ses devoirs je tâche à l'avertir, Et l'on nous voit sans cesse « avoir maille à partir ».

Pour bien saisir le sens de cette locution, il faut se faire une idée exacte de la signification exacte des mots *maille* et *partir*.

On appelait autrefois *maille* une petite pièce de monnaie qui valait la moitié d'un denier; le denier étant la douzième partie d'un sou, on voit que la *maille* était une monnaie de très petite valeur.

Le mot de *partir* est pris dans un sens primitif de *partager*. *Avoir maille à partir* avec quelqu'un, c'est donc avoir un différend avec une personne, comme s'il s'agissait de partager une maille avec elle.

Partir a conservé ce sens primitif dans *répartir* et *départir*. On dit qu'une somme a été répartie, c'est-à-dire partagée entre les ayants-droit. *Départir* signifie accorder en partage. Bourdaloue a dit : « La prudence est un don de Dieu qui départ ses grâces et à qui il lui plaît. » Le sens vulgaire de *partir* se rattache aisément à ce sens primitif. *Partir*, c'est se séparer de ceux que l'on quitte; or,

l'idée de partage et celle de division, de séparation, sont très voisines l'une de l'autre.

Il ne faut pas confondre *répartir* et *repartir*. *Repartir*, c'est partir de nouveau, et, dans un sens figuré, reprendre vivement la parole par une prompt réponse, que l'on appelle une *répartie*.



*** FUMÉE ***

VIII

— Gustave, veux-tu te faire commerçant ?
C'est par cette question que m'aborda un jour mon oncle David. Je venais d'arriver dans notre petite ville, après avoir terminé mes classes au collège de Lausanne, j'étais en vacances pour trois mois, comptant profiter autant que possible de ce temps de liberté; je répondis sur-le-champ :

— Non, mon oncle.

— Alors tu comptes donc décidément te faire ministre ?

— Non, mon oncle.

— Quoi, tu voudrais devenir avocat ?

— Non, mon oncle.

— Pour le coup, c'est la médecine qui t'attire, ou bien les mathématiques, l'industrie, le notariat. ou encore... que sais-je ?

— Non, mon oncle.

— Peut-être la pharmacie ?

— Non, mon oncle.

Nous partimes tous les deux d'un grand éclat de rire.

— Et que veux-tu faire, petit fainéant ?

— Je compte poursuivre mes études.

— Et puis ?

Et puis ? Je n'y avais jamais songé.

— Ah ! tu n'en sais rien, n'est-ce pas ? Il s'agira cependant de te décider. L'instruction est une belle chose, oui, bien belle (et ici l'oncle David soupira); mais il faut qu'elle serve à quelque but, c'est l'eau du moulin. « *Asinus eras, asinus es, asinus eris.* » (Ane tu étais, âne tu es, âne tu seras.)

Il faut vous dire que mon petit parent avait étudié, mais, soit dit entre nous, il n'avait jamais pu sortir de la quatrième classe du collège. Ses parents pensèrent qu'il aurait du goût pour le négoce, et vous savez qu'ils ne s'étaient pas trompés.

L'oncle David fit donc des cornets, pesa du sucre et vendit du Maryland, mais il n'oublia pas qu'il avait fait ses études classiques. Des circonstances de famille l'avaient empêché de continuer son latin, pour lequel il avait beaucoup de goût, disait-il à quiconque voulait l'entendre; puis il ne manquait pas d'ajouter : « *asinus eras, asinus es, asinus eris* », sentence qu'il avait retenue, à force de l'entendre répéter à son maître, qui sans doute la lui appliquait. Je soupçonne fort du reste qu'il ne savait pas ce que signifiaient ces paroles, car il les disait à tout propos et, suivant les circonstances, leur faisait changer de sens par l'intonation qu'il y mettait.

« *Asinus eras, asinus es, asinus eris* », prononcé d'un ton grave et accompagné d'un petit hochement de tête voulait dire : Vous pouvez voir, j'ai fait mes humanités, je parle latin.

Lorsque ma tante avait grondé son petit époux et que celui-ci, se trouvant par extraordinaire en disposition belliqueuse, vite il avait recours aux souvenirs du collège, et cette fois le « *asinus eras* », dit d'un air quelque peu dédaigneux, signifiait : pauvre femme ! ne me comprenant pas, tu ne peux me prouver le contraire de ce que j'avance, j'ai donc raison.

IX

Me voilà décidément installé dans ma chambre. Je n'y reste pas oisif. Ordinairement un livre à la main, je me livre avec bonheur à l'occupation par excellence, à celle qui, d'une façon harmonique, exerce et l'esprit et le corps, à celle qui permet les études les plus subtiles sur les rapports du physique et du moral; à celle qui, donnant à la pensée une puissance étonnante, est compatible avec toutes les impressions, tous les sentiments, tous les divers états de l'âme, et tout à tour plongé dans la mélancolie, appelle la contemplation, porte à la gaieté, engage l'homme à rester muet, l'excite à communiquer avec ses semblables... je fume !

Illustre Colomb, combien ne te devons-nous pas de reconnaissance ! Tu découvres l'Amérique, tu permets que le cigare soit apporté en Europe.

Un cigare ! savez-vous bien ce que c'est ? Savez-vous quel monde d'idées, de plaisirs, d'expériences, de découvertes, repose sur ce petit rouleau de feuilles sèches ?

Regardez un peu ces tourbillons, épais, ténus, suivant les circonstances, interprètes fidèles de mes pensées. Suis-je préoccupé, la fumée s'élance, agitée et frénétique, le jet est presque continu, une bouffée suit immédiatement une autre bouffée et la bataille s'engage terrible dans l'air. Lorsque mon esprit est plus tranquille, la fumée est calme, régulière; chaque nuage s'élève à son tour, et à son tour se confond dans la masse : l'ordre de la manœuvre a succédé au délire du combat.

Les tourbillons produits par le cigare sont une sorte de réalisation palpable de tous mes châteaux en Espagne : voici une maisonnette, de verts gazons, de grands domaines, des monceaux d'or, une couronne de laurier ! Voici encore une chambre modeste, mais confortablement meublée. La neige bat les vitres, la bise siffle dans la rue, la nuit est noire; qu'importe ! Dans la cheminée brûle un feu joyeux. La flamme, rencontrant de temps à autre un peu de mousse ou quelque morceau d'écorce à demi-détaché, s'élève plus vive le long du gros rondin et les objets voisins sont vivement illuminés. C'est une dame toute jeune encore, assise dans un fauteuil. Un petit enfant, en chemise, piétine sur ses genoux, tend ses jolis bras potelés et pousse de joyeux cris, toutes les fois qu'il a pu atteindre une des tresses blondes de celle qui le tient. Celle-ci abaisse sur lui ses regards pleins de tendresse, elle l'embrasse sur ses grosses joues roses, le fait sauter, l'embrasse encore, lui chante quelque ritournelle, approche du brasier ses petits pieds frétilants, rit de ses rires... c'est la mère et son nourrisson.

Tout à côté, un jeune homme contemple avec amour ce groupe si gracieux. Il agace l'enfant, lui fait têter l'oreille aux bruits du dehors. Mais ses yeux sont ailleurs que sur le marmot. Il saisit la main de la jeune mère, la presse doucement, leurs regards se confondent et tous deux semblent pour la première fois être saisis d'une mutuelle et tendre affection.

Lecteur, ce bon papa, c'est moi.

Ah ! quelle sublime invention que la fumée ! Vive la plante aromatique ! Vivent les Peaux-Rouges du Nouveau-Monde ! Un toast chaleureux à la mémoire de..., d'après F. Cooper le premier fumeur européen !

Lecteur, l'as-tu deviné ? Cette jeune mère qui apparaît si gracieuse dans mes rêves, caressant son nouveau-né, est mieux qu'une création abstraite de mon cerveau; c'est l'image d'une personne, de chair et dos, hélas ! pas encore mon épouse adorée, mais qui n'est que plus près de mon cœur.

Depuis que le père Legrand a fixé ses pénates chez Mme Legrand, en face de la maison de mon oncle, vis-à-vis de ma fenêtre, l'enfant de la veuve peu à peu s'est faite jeune fille. Certain matin, comme j'étais occupé à regarder dans la rue, je m'aperçus tout à coup que la ci-devant petite Marguerite, si bien connue autrefois par ses espiègleries, avait pris de la taille, de la grâce et ses 17 ans. Dès lors, je n'ai plus songé à autre chose, et j'y songe encore.

(A suivre.)

Benjamin DUMUR.

La Gloire qui chante. — C'est un spectacle superbe, émouvant, dont le succès a d'emblée été très grand pour l'oreille et pour les yeux, pour l'esprit et pour le cœur. Le poème dramatique de G. de Reynold évoque de façon fort impressionnante les hauts faits de notre histoire nationale. Et l'éclat de cette féerie patriotique est rehaussé par l'habile adaptation musicale de Lauber. L'interprétation est à la hauteur de l'œuvre.

Plus que deux représentations : ce soir samedi et demain soir dimanche. Rideau à 8 heures très précises. Le bénéfice est affecté aux œuvres en faveur du soldat.

Royal Biograph. — Dès vendredi 11 courant, nouveau programme avec « Les yeux de l'âme », un splendide drame d'aventures du Far-West avec le remarquable acteur Mitchell Lewis et deux nouveaux épisodes du magnifique film « Barrabas ».

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G. 162 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, éd. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.